

CHSCT Départemental de l'Essonne

*santé et sécurité
conditions de travail*

Relevé de décisions de la séance du 30 juin 2015

1. Information des personnels

Les deux circulaires concernant le rôle du CHSCTD et les registres de santé et sécurité au travail feront l'objet d'une actualisation et seront diffusées dans l'ensemble des structures de l'éducation nationale du département à la rentrée scolaire.

2. Registres

Après l'analyse des registres parvenus dans le cadre du groupe de travail, les objectifs sont :

- Améliorer la connaissance des registres par l'ensemble des personnels par l'information délivrée à la rentrée,
- Améliorer le renseignement des observations et la tenue des registres par la formation des assistants de prévention en septembre,
- Etudier l'intégralité des registres en place au cours de l'année 2015-2016.

3. Programme des visites

Sous réserve des retours des collectivités territoriales concernées, les établissements proposés à la visite sont :

Fin septembre : Lycée Polyvalent Robert Doisneau, Corbeil-Essonnes,

Avant la fin de l'année 2015 : Collège Jean-Moulin à Saint Michel-sur-Orge ou autre collège à déterminer,

Avant la fin du 1^{er} semestre 2016 : Ecole à Corbeil-Essonnes ou dans la circonscription de Ris-Orangis.

4. Actions d'informations et de formation

Rentrée 2015/2016 :

Diffusion des circulaires concernant le rôle du CHSCTD et les registres de santé et sécurité au travail actualisées,

Formation des assistants de prévention à la tenue des registres obligatoires,

Intervention de la conseillère de prévention départementale en conseil d'IEN,

Intervention de la conseillère de prévention départementale en formation des nouveaux directeurs,

1^{er} semestre 2016 :

Formation des assistants de prévention du 1^{er} degré au Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels,

Diffusion d'une circulaire de sensibilisation sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP),

Conférence sur les Risques Psycho-Sociaux pour les chefs d'établissement, les IEN et les cadres. Les membres du CHSCT et les acteurs départementaux et régionaux seront invités.

5. Questions diverses

Collège W. A. Mozart d'Athis-Mons : des enseignants ont été victimes d'injures et diffamation après usurpation d'identité de l'un d'entre eux sur les réseaux sociaux. Ils sont invités à porter plainte et demander la protection juridique du fonctionnaire. Le chef d'établissement a prévu de sensibiliser à la rentrée prochaine à l'utilisation des réseaux sociaux.

Lycée Talma de Brunoy : des voitures d'enseignants ont fait l'objet de dégradations aux abords du lycée sur la voie publique. Des plaintes ont été déposées. La mairie doit être contactée par le chef d'établissement, afin d'étudier localement une solution pour un stationnement plus sûr.

Collège Blaise Pascal de Massy : le Directeur Académique suit avec grande attention la situation des agents en souffrance. Plusieurs audiences ont eu lieu. Une solution sera trouvée pour la rentrée scolaire.

Collège Sonia Delaunay de Grigny : Madame la Secrétaire du CHSCTD sera reçue prochainement à la DSDEN.

Collège Émile Auvray de Dourdan : après un apaisement de courte durée, le malentendu entre plusieurs acteurs de la communauté éducative s'est aggravé. Une audience à la DSDEN est programmée à une date imminente.

Ecoles Kergomard et Pagnol de Vigneux : les travaux extérieurs et intérieurs sont programmés prochainement. La commune va être contactée par la DSDEN.

Circonscription d'Évry : Suite à des situations de tension dans la circonscription, une audience s'est tenue en présence des parties prenantes, des représentants du CHSCTD et des organisations syndicales.

Ecole Maternelle Les Camaldules d'Yerres : La commission communale de sécurité demande à ce que l'organisation du temps de travail permette l'évacuation en toute sécurité pendant la sieste.

Collège La Fontaine aux Bergers d'Ollainville : la DSDEN suit la situation de tension avec beaucoup d'attention.

La Secrétaire du CHSCTD



Anne-Marie ROUSSEL

Le Directeur Académique,



Lionel TARLET